Commune de
NEUVY-EN-SULLIAS

RÈGLEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE
2018/2019

Horaires: de12h00 à 13h30

La Commune de Neuvy-en-Sullias propose un service de restauration scolaire aux enfants de l'école publique Épona (maternelles et élémentaires).
Il s'agit d'un service facultatif destiné à faciliter la vie des familles.

Ce service fonctionne dès le jour de la rentrée à raison de 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi, vendredi, uniquement en période scolaire et seulement pour le repas du midi.

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

Pour qu'un enfant soit considéré comme inscrit, les documents suivants sont obligatoires :

① - Un formulaire de réservation au restaurant scolaire par période et/ou à l'année, à retourner au plus tard 8 jours minimum avant chaque période scolaire. (voir formulaire joint)
Le formulaire doit, obligatoirement, être accompagné du chèque de règlement à l'ordre du trésor public.
Tous repas réservés seront facturés. Aucun repas ne sera remboursé en cas d'absence (sauf en cas de maladie de plus de 4 jours sur certificat médical). Par décision du Maire, un repas sera déduit d'office sur chaque période pour les enfants mangeant tous les jours.
Exemple : 1ère période (du 4 septembre au 20 octobre) = 28 repas au total soit 27 facturés
② - Une fiche sanitaire par enfant dûment complétée et signée. (voir fiche jointe)

RÈGLES DE SAVOIR VIVRE

La restauration scolaire est un service collectif qui suscite des droits aux utilisateurs mais aussi des devoirs tels que le respect de règles élémentaires : politesse, courtoisie, discipline …

DÉROULEMENT

Les enfants sont pris en charge à la sortie des classes de la matinée par les équipes d'encadrement.
Le restaurant scolaire est un lieu de convivialité et d'éducation du goût où il est veillé à ce que les enfants mangent :

- Suffisamment – correctement – proprement.
- Dans le respect des autres (camarades, personnel de service et d'encadrement).

Après le repas, un temps de récréation se terminant à 13h20, les enfants sont alors confiés aux équipes enseignantes qui en prennent la responsabilité.

2, Place de l'Église 45510 NEUVY-EN-SULLIAS - Tél: 02 38 58 02 17 - Fax: 02 38 58 14 68 - E-mail: mairie.neuvy@wanadoo.fr -Site: www.neuvy-en-sullias.fr

Commune de
NEUVY-EN-SULLIAS

SANTÉ ET HYGIÈNE

Pour tout accident bénin les premiers soins sont assurés par l'équipe d'encadrement. La famille sera contactée pour venir chercher son enfant. Il pourra être fait appel aux services d'urgence.
En cas de maladie ou d'allergie importante un Projet d'Accueil Individualisé doit être mis en place. La première démarche est à effectuer auprès de la Direction de l'école. Les services municipaux seront ensuite saisis. La commune s'engage à rechercher les solutions pour pouvoir accueillir tout enfant dans des conditions adaptées à son état de santé et dans la mesure de ses moyens.

Seuls les enfants inscrits au restaurant scolaire seront pris en charge par les encadrants. Aucun enfant ne pourra quitter le service de la pause méridienne (de 12h00 à 13h20) sans une autorisation écrite des parents et fournie à l'équipe d'encadrement.

TARIFS

TARIFS	**2018**	2019 sous réserve
Tarif 1	**3.50€**	3.57€
Tarif 2	**2.98€**	3.05€
Tarif 3	**2.61€**	2.68€
Occasionnel	**4.12€**	4.19€
Adulte	**5.62€**	5.69€

La participation demandée aux familles ne représente qu'une partie du coût réel. La différence est prise en charge par la commune.

SANCTIONS

En cas d'indiscipline :
- Les équipes d'encadrement rédigent sur le cahier de liaison un avertissement à signer par les parents.
- Après 2 avertissements : rencontre avec les parents et l'enfant
- Après 3 avertissements : M. le Maire ou son représentant pourra décider de l'exclusion de l'enfant de manière temporaire ou définitive en fonction de la gravité des faits.

Le seul fait d'inscrire un enfant à un repas en restauration scolaire constitue pour les parents une acceptation de ce règlement.

Coupon réponse à retourner impérativement avec le formulaire de réservation

Nom Prénom …….

Adresse……

Tél ……. Mail…….

Certifie avoir pris connaissance du règlement

Date…… Signature

2, Place de l'Église 45510 NEUVY-EN-SULLIAS - Tél: 02 38 58 02 17 - Fax: 02 38 58 14 68 - E-mail: mairie.neuvy@wanadoo.fr -Site: www.neuvy-en-sullias.fr